



SOCIÉTÉ

Les parents de Lindsay accusent le collège après le suicide de leur fille

Des parents et des élèves témoignent de la passivité de l'équipe éducative face au harcèlement scolaire. Une attitude dénoncée par l'avocat et la famille de l'adolescente de 13 ans morte le 12 mai.

Frédéric Gouillard
Envoyé spécial à Vendin-le-Vieil (Pas-de-Calais)

C'EST UN MUR BLANC de tee-shirts en hommage à Lindsay. Comme un voile de tristesse qui se déroule encore et encore sur la grille du collège de Vendin-le-Vieil (Pas-de-Calais), où était scolarisée l'adolescente de 13 ans. Victime de harcèlement au sein de l'établissement, la jeune fille s'est suicidée le 12 mai.

Ce jeudi, à la mi-journée, deux élèves de 3^e toutes de noir vêtues poussent la porte du collège, encore marquées par le drame, mais aussi un peu amères. « Je pensais que les profs nous parleraient de ce qui s'est passé, mais ils font comme si de rien n'était », soupire Samia*. « Il y a quand même eu une cellule psychologique, j'ai été écoutée et ça m'a fait du bien, ajoute son amie. Mais il y a des soucis dans le collège. L'année dernière, j'ai connu des problèmes de harcèlement sur les réseaux sociaux de la part d'autres élèves. Heureusement, c'était moins grave que ce qu'a vécu Lindsay, mais quand ma mère et moi sommes allées voir le principal, il a dit qu'il ne pouvait rien faire. »

« Il n'a rien fait pendant des mois »

Quelques minutes plus tôt, l'attitude du chef d'établissement et de son équipe éducative avait déjà été pointée du doigt par la famille de Lindsay et son avocat, lors d'une conférence de presse qui s'est tenue dans la salle des fêtes, comble, de la petite ville. Après avoir lu la lettre d'adieu poignante de Lindsay, M^e Pierre Debuissou a annoncé qu'une plainte pour non-assistance à personne en péril avait été déposée contre le principal du collège. Alors que la jeune fille s'était confiée à

lui, « il n'a rien fait pendant des mois », a souligné l'avocat.

Trois autres plaintes ont également été déposées contre Facebook France, les services de police qui ont recueilli les plaintes de la famille en février, et l'académie de Lille. Contactée, cette dernière n'a pas souhaité faire de commentaires. Mais Jean-Roger Ribaud, le nouveau directeur académique du Pas-de-Calais, l'a admis la semaine dernière : « Tout ce qu'on a mis en place n'a pas suffi ! On aurait dû aller plus loin dans le suivi. »

Une défaillance dans l'accompagnement que déplore Magali, une mère d'élève présente à la conférence de presse. « Dès la 6^e, ma fille a subi du harcèlement, des coups, des poussées, des croche-pattes dans les escaliers... Mais le principal ne reçoit pas les parents. Quand on envoie un mail pour prendre rendez-vous, on n'a pas de réponse. Je l'ai donc spécifié à plusieurs reprises au CPE (conseiller principal d'éducation), il m'a répondu : *Ce sont des mots d'enfants, il ne faut pas tout de suite crier au harcèlement, ou : Votre fille doit renforcer son caractère* », raconte la mère d'Océane, aujourd'hui en 3^e.

Sa fille continue de fréquenter l'établissement malgré tout. « Je me sens en insécurité », raconte Océane. Je vais au collège la boule au ventre, même si les harceleuses de Lindsay ne sont plus là (les quatre mineures ont été mises en examen pour harcèlement scolaire ayant entraîné la mort, elles n'ont pas été exclues du collège, mais sont absentes actuellement). C'est un calvaire, mais j'ai le brevet à la fin du mois. Pour moi, ce qui a provoqué tout ce qu'a subi Lindsay, c'est de la jalousie.

Elle était jolie, aimée de tous, avec des meilleurs résultats scolaires que les filles qui l'ont harcelée. »

L'équipe pédagogique insuffisamment formée

Invité sur le plateau de BFMTV en fin de journée, le ministre de l'Éducation nationale, Pap Ndiaye, a évoqué « un échec collectif » et souligné que le programme PHARE de lutte contre le harcèlement scolaire « existait » dans le collège de Lindsay et avait permis « le repérage de la situation de violences et de harcèlement ».

Ce qu'il a oublié de préciser, c'est que, sur les huit jours de formation que doivent recevoir les équipes pédagogiques, seuls trois ont pu être dispensés depuis la mise en œuvre du programme à la rentrée 2022. « Je suis surprise et choquée par ce que j'entends, nous confie Vanessa, une mère d'élève scolarisé au collège de Lindsay. Aujourd'hui, mon fils, qui est en 4^e, me demande pourquoi je l'ai mis dans ce collège, et son frère de 10 ans, qui est encore en primaire, ne veut plus y aller. »

* Le prénom a été changé.



Je me sens en insécurité. Je vais au collège la boule au ventre, même si les harceleuses ne sont plus là.

Océane, une élève du collège Bracke-Desrousseaux à Vendin-le-Vieil (Pas-de-Calais)





Vendin-le-Vieil (Pas-de-Calais), ce jeudi. Effondrés, la mère et le beau-père de Lindsay ont dénoncé, lors d'une conférence de presse, l'inaction du principal du collège contre qui une plainte a été déposée.

